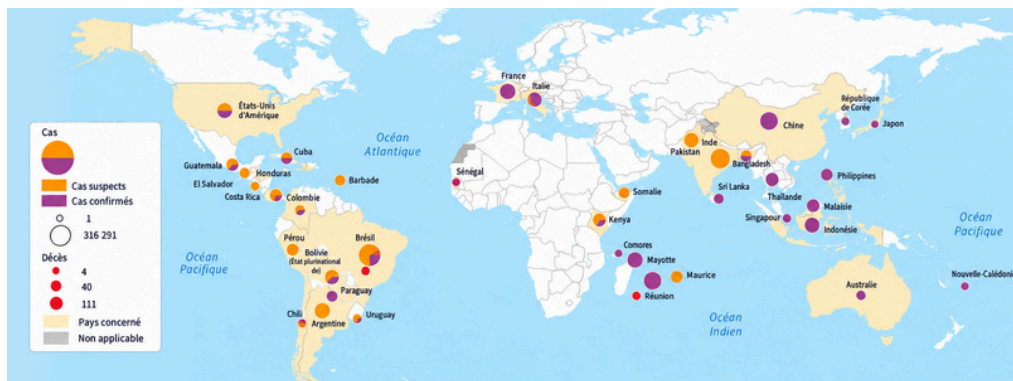




Le chikungunya est une arbovirose, dont le virus (CHIKV) est transmis à l'homme par des moustiques du genre *Aedes* (*Aedes aegypti* et *Aedes albopictus* (moustique tigre). En 2025, **plus de 445 000 cas de chikungunya ont été déclarés dans le monde**, ainsi que 155 décès. La Réunion a connu une importante épidémie, avec près de 55 000 cas confirmés. En France hexagonale, **2398 cas ont été importés** et **809 cas autochtones** ont été identifiés. Huit régions françaises ont été touchées par des épisodes de transmission autochtone. (Santé Publique France, 06/05/26).

Pays ayant rapporté des cas de transmission du CHIKV (OMS, novembre 2025) - données actualisées à consulter sur le site de l'OMS



Les appellations employées et la présentation des informations dans cette publication n'impliquent de la part de l'OMS aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas faire l'objet d'un accord définitif.

Source des données : Organisation mondiale de la Santé. données publiquement partagées par les ministères de la Santé

Carte produite par le Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire.

Date de la carte : 14 novembre 2025



RECOMMANDATIONS VACCINALES

Recommandation Juillet 2026



RÉSIDENTS

Mayotte, la Réunion, Guyane, Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin et Saint Barthélemy

12-64 ans	65 ans et plus
Avec comorbidités*	Avec et sans comorbidités*
VIMKUNYA® IXCHIQ® peut être proposé après examen approfondi du bénéfice/risque	VIMKUNYA®

IXCHIQ® : **Vaccin vivant atténué** 1 dose en IM au moins 14 jours avant le départ, pas de donnée sur l'intérêt d'un rappel

VIMKUNYA® : **Vaccin inerte** 1 dose en IM au moins 14 jours avant le départ, pas de donnée sur l'intérêt d'un rappel

Femmes enceintes :

- Envisager de différer le séjour ;
- Sinon la vaccination par IxchIQ® ou Vimkunya® n'est pas recommandée et un renforcement des mesures de PPAV doit être très fortement conseillé, en particulier en fin de grossesse.



IXCHIQ® : suspendu chez les 65 ans et plus en raison de signaux de pharmacovigilance.

*Comorbidités connues pour aggraver le risque de formes aiguës sévères ou de formes chroniques (cancer, diabète, maladies cardiovasculaires, auto immunes, hématologiques, hépatique chronique, rénale chronique).

VIMKUNYA peut être proposé dans les autres populations, en tenant compte de la durée de protection documentée limitée à six mois et de l'absence de données chez les personnes immunodéprimées

NB Si antécédent de chikungunya : vaccination non nécessaire (immunité de longue durée après la maladie). Dépistage sérologique pré-vaccinal non nécessaire.

GESTES PRÉVENTIFS (MÊME EN CAS DE VACCINATION)



Porter des vêtements clairs, amples et recouvrants.



Appliquer un répulsif cutané, notamment sur les parties du corps non couvertes



Détruire les gîtes larvaires (eaux stagnantes dans des dessous de pots, déchets, gouttières, etc.)



Utiliser des ventilateurs et moustiquaires (imprégnées ou non)

VACCINS DISPONIBLES



VIMKUNYA®

- **Vaccin recombinant absorbé à pseudo-particules virales (VLP)**
- **Durée de protection** : au moins 2 ans (données disponibles à date)
- **Schéma vaccinal** : 1 dose unique (nécessité de rappel non établie)
- **Voie d'administration** : Intramusculaire (IM)
- **Co-administration avec d'autres vaccins** : absence de données
- **Effets indésirables** (cf. RCP) : douleur au point d'injection, fatigue, céphalées, myalgies
- **Contre-indications** : hypersensibilité connue à l'un des composants du vaccin, réaction allergique sévère après une dose précédente.
- **Femmes enceintes ou allaitantes** : non recommandé
- **Conservation** : entre 2°C et 8°C
- **Prix** : entre 165 € et 180 € TTC (non remboursé dans le cadre des vaccinations du voyageur)

IXCHIQ®

- **Vaccin vivant atténué** ;
- **Durée de protection** : données à date en faveur d'une immunogénicité à 4 ans.
- **Schéma vaccinal** : 1 dose unique (nécessité de rappel non établie)
- **Voie d'administration** : Intramusculaire (IM)
- **Co-administration avec d'autres vaccins** : non recommandée (absence de données)
- **Effets indésirables** : réaction locale au point d'injection, syndrome "CHIK LIKE". Post-commercialisation, des effets indésirables graves neurologiques (encéphalites) ont été rapportés (voir suivi ANSM).
- **Contre-indications** : hypersensibilité connue à l'un des composants du vaccin, personnes immunodéprimées ou immunodéficientes, suspendu chez les 65 ans et plus à la suite de signaux de pharmacovigilance.
- **Femmes enceintes ou allaitantes** : non recommandé
- **Conservation** : entre 2 °C et 8 °C.
- **Prix** : prix entre 165 € et 180 € TTC (non remboursé dans le cadre des vaccinations du voyageur)



PHARMACOVIGILANCE



+ d'infos sur la pharmacovigilance (ANSM)

- En France, en mars 2025, l'ANSM a mis en place une surveillance renforcée du vaccin contre le chikungunya, IxchIQ®, à travers une enquête de pharmacovigilance. Depuis avril 2026, cette surveillance renforcée concerne également Vimkunya®.
- Mises en garde pour une évaluation attentive du rapport bénéfice/risque du vaccin IxchIQ® chez les sujets ≥ 65 ans et/ou chez les patients présentant des comorbidités
- Mention dans le RCP du vaccin IxchIQ® d'effets indésirables neurologiques graves (encéphalite, encéphalopathie), de risque de chute survenant dans le cadre d'effets semblables au chikungunya, en particulier chez des sujets âgés de 65 ans et plus, et de thrombopénie. Ne pas vacciner avec IxchIQ® les personnes âgées de 65 ans et plus, qu'elles présentent ou non des comorbidités ainsi qu'aux personnes dont le système immunitaire est affaibli en raison d'une maladie ou d'un traitement médical, car elles sont plus à risque de complications dues à des vaccins contenant des virus vivants atténués.

SYMPTÔMES



La maladie se manifeste après une **incubation de 3 à 7 jours en moyenne**. L'infection est symptomatique dans 75% des cas. Environ un tiers des patients présenteront une forme chronique de la maladie, caractérisée notamment par des arthralgies. **Les formes sévères touchent les âges extrêmes, notamment les nouveau-nés et les personnes âgées atteintes de comorbidités.** Il n'existe pas de traitement curatif spécifique, la prise en charge repose sur un traitement symptomatique.

Le chikungunya est une maladie **à déclaration obligatoire** sur tout le territoire français, et quel que soit le lieu d'acquisition. Les cliniciens et biologistes doivent signaler sans délai tout résultat biologique positif à la plateforme de veille sanitaire de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

POUR INFO



1

Selon les épidémies, **10 à 40 % des cas peuvent être asymptomatiques** et ne présenter aucun de ces signes cliniques.



2

Le chikungunya à plusieurs modes de transmission : par les moustiques, par les produits d'origine humaine (transfusion ou greffe) ainsi que d'autres modes de transmission (transmission maternofoetale et périnatale).



POUR EN SAVOIR +



Informations pour le grand public

- **Santé publique France** : dossier thématique ;
- **Ministère de la santé** : page dédiée au chikungunya ;
- **Recommandations sanitaires aux voyageurs** : page dédiée au chikungunya ;



Informations pour les professionnels

- **Vaccination-info-service version professionnelle** : page dédiée au chikungunya ;
- **Ministère de la santé** : page dédiée au chikungunya ;
- **Boîte à outils OMEDIT NA vaccination** : autres mémos et jeux dédiés aux maladies à prévention vaccinale.



Évaluations des recommandations vaccinales et des vaccins

- **HAS (avis)** : Épidémie de chikungunya (05/03/2025), IXCHIQ (04/04/2025), VIMKUNYA (5/11/2025), IXCHIQ et VIMKUNYA (06/04/2026 et 24/06/26) ;



Réglementation et politiques vaccinales

- **Calendrier vaccinal de l'année en cours** : le document de référence précisant les recommandations vaccinales, les modalités de rattrapage, etc. ;
- **Recommandations sanitaires aux voyageurs (HCSP)** : à l'intention des professionnels ;
- **ANSM** : dossier thématique, enquête sur les effets indésirables IXCHIQ ;
- **DGS-urgent** : N°2026-05 surveillance renforcée des arboviroses et n°2026-02 détection de cas autochtones en Guyane..



Données scientifiques

- **Santé publique France** : Bulletins de la surveillance renforcée saisonnière et bilans 2025 en France hexagonale et outremer

